

Compte-rendu exécutif de « Coup de Chaud sur les Inégalités », forum de la transition écologique sociale

10 Septembre 2024 après-midi, Hôtel de Région, Bordeaux

Le présent compte-rendu a été rédigé par Armelle QUEYRON armelle.queyron@cerema.fr et Bruno LEMENAGER bruno.lemenager@cerema.fr de la DTER Sud Ouest du Cerema.

L'objectif du forum est de traduire concrètement ce que peut représenter une transition écologique, sociale, juste et solidaire. Cette session s'est déroulée en trois temps successifs : une participation au jeu « Coup de chaud sur les inégalités » produit par ATD Quart Monde, une séquence de rappel des fondamentaux de la transition juste et d'exemples concrets et enfin une table ronde.

Introduction et jeu

Après un accueil des participants par Benoit GANDON, directeur du Cerema Sud-Ouest, et de Mme. Laurence MONNOYER-SMITH, directrice du développement durable du CNES et présidente du conseil scientifique et technique du Cerema, les participants ont été invités à jouer de façon accélérée à « Coup de chaud sur les inégalités », jeu de sensibilisation aux questions de transition écologique élaboré par ATD Quart Monde. En mode normal, le jeu dure environ 3 heures.



Le jeu est conçu pour réunir et sensibiliser une dizaine de joueurs, dont des personnes pouvant être en situation de vulnérabilité sociale. Il se joue en trois phases : 1/ la présentation de 5 « personnages-profil » (une infirmière, des retraités, un cadre, une personne vivant dans la rue et un travailleur agricole). Ces personnages-profil sont volontairement très stéréotypés.

Ensuite, sous la direction d'un animateur, les joueurs font grâce à des cartes, des choix de conditions de vie, d'impact et de capacité d'atténuation en cas de canicule dans leur vie quotidienne. Ensuite, en phase 2/ toujours grâce à des cartes à choisir après des débats, on procède au calcul simplifié du bilan carbone de ces personnages profils 3/ la discussion dans le groupe d'exemples de mesures pour atténuer le changement climatique et s'adapter, et l'estimation de leur efficacité d'une part et de leur impact en terme de développement ou de ralentissement des inégalités.

Pour en savoir plus sur ce jeu : justine.marchal.pro@gmail.com

Après avoir joué de façon accélérée, les participants sont revenus dans l'hémicycle du Conseil régional, pour les deux autres séquences de la journée.

Rappel de fondamentaux et exemples concrets

La transition juste, concepts et approche de l'ADEME en Nouvelle-Aquitaine

Coline BAUDIN, chargée de mission transition juste à la délégation territoriale de l'ADEME, rappelle les trois aspects que la notion recouvre. Elle indique la façon dont la délégation régionale de l'ADEME s'engage dans ce sujet : aussi bien au niveau de ses partenariats que de ses équipes.

La TE sociale et le Cerema Sud Ouest

Bruno LEMENAGER, Directeur du développement Cerema Sud Ouest, montre comment le Cerema avance sur ce sujet : il s'engage métier par métier (route, environnement, foncier etc.) mais aussi de façon transversale. Cela demande une acculturation de ses équipes et également la recherche d'approche relevant des sciences humaines et sociales.

Intervention de M. Olivier BOUBA-OLGA, Professeur des universités, chef du service études et prospective au sein du pôle DATAR de la Région Nouvelle-Aquitaine

Le service études et prospectives du pôle DATAR de la Région a pour vocation de produire des connaissances utiles pour l'action des collègues de la région et des acteurs sur les territoires. Le Professeur BOUBA-LGA présente et commente deux cartes régionales produites par le service dans le cadre des 100 cartes de la Nouvelle-Aquitaine (lien) : la première présente ensemble les niveaux de richesses de revenus et d'inégalité de revenus pour chacun des 154 établissements de coopération intercommunal de la région. La seconde présente le bilan de l'état de santé et l'accès au soin caractérisant chaque EPCI de la région. Le croisement d'indicateurs d'accès au soin et de santé font ressortir de forts contrastes territoriaux. La prochaine étape de ce travail consistera à établir des profils pour chaque territoire.

Stratégie des mobilités solidaires du conseil départemental du Lot-et-Garonne.

Émilie VAUTRIN, coordinatrice mobilité solidaire au département de Lot-et-Garonne, présente la démarche de mobilités solidaires du Département. Le Plan Route et Déplacements du Quotidien élaboré par le Département possède un axe dédié aux mobilités solidaires. Ce plan prévoit une plateforme départementale de mobilité et le développement de solutions pour les besoins non couverts ; c'est dans ce cadre d'action qu'il a décidé de travailler à l'élaboration du plan d'action en faveur des mobilités solidaires.

Christophe SIMONET, expert, département Mobilités, Cerema Sud-Ouest, présente le projet d'accompagnement de 12 mois que le Cerema propose sur les 5 bassins de mobilités du Département. Le travail comportera trois étapes : 1/ Mise en place de la démarche, de partage avec la collectivité sur les objectifs, les ressources et les définitions, 2/ Recensement des acteurs et des solutions qui existent déjà sur le territoire et 3/ Renforcement, modification, amélioration et partage de l'offre de services existante en matière de mobilité solidaire.

Intervention de Mme. Laurence MONNOYER-SMITH, directrice du développement durable du CNES et présidente du conseil scientifique et technique du Cerema

La présidente signale que l'amélioration et la connaissance dans ces domaines est indispensable pour agir contre les inégalités. Articuler connaissance et action locale est complexe : le Cerema y a toute sa place pour aider les collectivités et pour avancer, il est important de partager des exemples concrets.

Table ronde animée par Justine MARCHAL, fondatrice d'«Acteurs en Transition »

Bruno RAKEDJIAN, Coordinateur national accès aux droits, ATD Quart Monde, précise le lien entre les questions environnementales et sociales aux échelles internationales et nationales. Les principaux accords internationaux concernés sont issus des COP25 à 28, et sont directement reliés au 1^{er} ODD, de disparition de la pauvreté. Même si les ambitions sont fortes, les textes nationaux transposent ces objectifs. Ils prévoient notamment la participation effective des personnes concernées. C'est une des clés : les politiques de lutte contre la pauvreté doivent être inclusives et participatives.

Enfin il est important de veiller à ce que les personnes en situation de pauvreté puissent accéder à l'information, à des emplois décents et de qualité, et ce, jusqu'à l'échelle internationale de la transition.

Éric LABADIE, Commissaire à la lutte contre la pauvreté en Nouvelle Aquitaine, explique sa fonction d'appui et de coordination de politiques publiques en direction des personnes les plus fragiles sur un territoire donné. Pour cela il est indispensable que les politiques prévoient un meilleur accès à la santé, à l'alimentation, à la mobilité, à l'emploi, etc. et faire en sorte que ces politiques favorisent le vivre ensemble.

Sandrine HERNANDEZ, chargée de mission du Projet « 1 million d'arbres », Bordeaux Métropole, présente ce projet porté par Bordeaux métropole, lancé en 2020 pour répondre aux défis du changement climatique. Avec un budget de 35 millions d'euros sur six ans et 400 000 arbres déjà plantés, il reste à mobiliser la société civile pour continuer les plantations, en veillant à choisir des essences adaptées aux changements climatiques, en collaboration avec le Cerema.

Eric LABADIE, évoque des réalisations concrètes : quatre projets en Nouvelle-Aquitaine pour environ 15 millions d'euros au cours des cinq dernières années. Il détaille celui qui concerne l'accès à l'alimentation, et notamment le programme « mieux manger pour tous », qui assure

une reconnexion au Vivant et à l'Environnement, essentielle pour lutter contre la pauvreté et assurer une transition juste, tout en étant plus économique

Sandrine HERNANDEZ détaille les dispositifs déjà en réalisation et ceux qui seront proposés au conseil métropolitain tel que le budget participatif, les distributions gratuites de plants aux particuliers mais aussi l'accompagnement pour les bailleurs sociaux et les copropriétés ainsi que l'accentuer les actions en direction des résidences sociales, en augmentant de 20 à 30 % les interventions dans les résidences très dégradées (dispositif non encore voté). Des actions visent également les zones d'activités, où la concurrence d'usage est très vive.

Bruno RAKEDJIAN évoque les projets expérimentaux pour acquérir des connaissances et soutenir les personnes en situation de pauvreté, menés par ATD Quart Monde. Il cite un projet avec un bailleur social, concernant l'autoconsommation collective d'électricité photovoltaïque. Il rappelle qu'ATD Quart Monde soutient les initiatives des "Territoires zéro chômeur de longue durée", déployées dans 175 territoires. Ces projets créent des emplois pour les chômeurs de longue durée en proposant des activités d'utilité sociale financées par la réactivation des aides passives. ATD Quart Monde intervient également sur le logement et le quartier. Il évoque la spécificité de territoires à forte activité touristiques, ce qui peut rendre difficile le logement des saisonniers. Enfin, il porte des témoignages d'habitants souhaitant améliorer leur environnement et leur motivation, à travers deux dimensions : la création d'équipements publics collectifs et les mobilités.

Conclusions

Benoit GANDON, directeur du Cerema Sud-Ouest indique que les travaux de la COP Nouvelle-Aquitaine, mis en avant par l'État, la Région et l'ensemble des collectivités, intègrent cette dimension sociale dans la territorialisation de la planification écologique.

Guillaume RIOU, Vice-Président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, rappelle que les efforts d'atténuation attendus sont très importants, et déjà en marche (-10 millions de TeqCO2 ces dernières années, soit 20% de baisse). Il souligne le besoin de formation, sensibilisation, des élus à la population, effort dans lequel la Région est particulièrement engagée. Il mentionne la feuille de route Néo Terra 2, qui aborde non seulement la sobriété et les empreintes sur les ressources, mais aussi leur utilisation pour notre développement humain. Il conclut sur le risque démocratique que pose le changement de modèle que l'on pourrait désigner de post-industriel et donc post-fossile. Il témoigne qu'il n'est pas question de laisser nos personnes les plus démunies, qu'elles soient en situation de précarité financière ou sanitaire, dans les politiques de la région et au-delà.

Laurence MONNOYER-SMITH, conclut le forum en mettant en avant l'impératif de « faire société », dans un contexte d'opposition binaire banale (ville/campagne, fin du monde/fin du mois etc.).

Elle s'engage, en tant que présidente du comité scientifique et technique, à faire entendre ce qui a été porté lors du forum : la mobilisation, l'enthousiasme et la capacité d'agir collectivement.